

Informations en matière de durabilité publiées sur le site Internet et relevant de l'Article 8 du

SFDR

Articles 23 à 36 du règlement délégué SFDR (UE) 2022/1288 de la Commission

Polen Capital Global Equity Fund (le « Compartiment »)

Les présentes informations sont publiées par Amundi Ireland Limited (le « **Gestionnaire** ») au titre du Compartiment, un compartiment de Polen Capital Investment Funds p.l.c. (la « **Société** »), conformément à l'Article 10 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« **SFDR** ») et à l'Article 23 du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission. Polen Capital Management, L.L.C. est la société de gestion (la « **Société de gestion** »).

1 RÉSUMÉ

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment sont des initiatives visant à lutter contre le changement climatique ou à améliorer l'empreinte environnementale et les programmes positifs de parties prenantes susceptibles d'être impliquées dans, ou impactées par, une société cible.

Le Compartiment met en œuvre les stratégies suivantes afin de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales : (i) l'inclusion dans le portefeuille de certains investissements qui, selon le Gestionnaire, promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales ; et (ii) l'exclusion de certains investissements du portefeuille. Dans le cadre de sa recherche d'entreprises qui promeuvent ces caractéristiques environnementales et/ou sociales, le Gestionnaire s'engage à identifier et à évaluer plusieurs facteurs opérationnels exclusifs à des fins de sélection.

Le Gestionnaire a recours à une approche qualitative pour évaluer avant l'investissement et contrôler pendant la durée de vie du placement les facteurs opérationnels exclusifs (tels que mentionnés ci-dessus) relatifs à la caractéristique promue et à la société cible afin de déterminer si la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales est réalisée de façon régulière. Il utilise à cet effet des informations accessibles au public qu'il a identifiées et jugées importantes aux fins de tels contrôles et évaluations. Ces informations accessibles au public peuvent par exemple consister en des états financiers et rapports déposés par une société, des événements à l'intention des investisseurs et des réunions organisés par celle-ci, des renseignements relatifs au secteur et toutes autres informations de ce type, y compris celles obtenues via le recours à des consultants/fournisseurs de données tiers, que le Gestionnaire a identifiées et jugées importantes aux fins de tels contrôles et évaluations. En outre, lors de l'évaluation et du contrôle de la conformité avec les facteurs opérationnels exclusifs qu'il utilise pour déterminer si la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales est réalisée, le Gestionnaire mène un dialogue avec les sociétés dans lesquelles il a investi pour le compte du Compartiment et qui lui donnent un accès. Le Gestionnaire évoque et encourage ici les progrès concernant les initiatives qui, à ses yeux, peuvent significativement améliorer son opinion sur la façon dont une société gère un ou plusieurs facteurs opérationnels exclusifs indiquant qu'elle promeut les caractéristiques sociales et/ou environnementales du Compartiment. Dans le cadre de ce processus d'engagement, le Gestionnaire évalue également si la société continue de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment.

Les informations recueillies par le Gestionnaire dans le cadre du processus décrit ci-dessus relatif à l'approche en matière de durabilité se rapportent aux caractéristiques environnementales et sociales (et aux facteurs opérationnels exclusifs) sur la base desquelles il

évalue les sociétés cibles. À titre d'exemple uniquement, pour une caractéristique « sociale », l'un des critères d'analyse d'une société cible dans le cadre de l'évaluation qualitative et du contrôle opérés par le Gestionnaire sera sa capacité à attirer et à retenir des collaborateurs talentueux. Le Gestionnaire examinera ici la mesure dans laquelle il pense que la société cible réussit dans ce domaine. À cet égard, il peut chercher à obtenir (à travers les informations accessibles au public et l'engagement) des informations relatives à la croissance des effectifs, aux taux de rotation du personnel et aux niveaux généraux de rémunération au sein de la société cible. Après avoir mené à bien son analyse qualitative des sociétés cibles potentielles, le Gestionnaire construit un portefeuille d'entreprises de croissance bénéficiant d'avantages concurrentiels. Les participations sont contrôlées de manière continue à l'aide des informations obtenues sur les sociétés cibles, comme indiqué ci-dessus. L'approche d'analyse qualitative adoptée par le Gestionnaire est une stratégie à caractère contraignant, mise en œuvre pour chaque société cible pendant la durée de vie du Compartiment.

Le Gestionnaire exclut différentes sociétés du portefeuille dans le cadre de la stratégie d'investissement du Compartiment. Le processus d'exclusion du Gestionnaire repose sur son évaluation et son appréciation des facteurs opérationnels exclusifs relatifs à la caractéristique promue et à la société cible. Une société cible sera ainsi exclue si le Gestionnaire estime qu'il est actuellement trop difficile de déterminer si elle promeut et/ou promouvra des caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il juge pertinentes, en conciliant efficacement les intérêts de ses clients, employés, fournisseurs et autres partenaires commerciaux, des actionnaires, des communautés et de l'environnement. Des exemples de sociétés dans lesquelles le Gestionnaire n'investit pas directement, pour l'heure, sont détaillés ci-dessous.

Le Gestionnaire s'engage à n'investir que dans des sociétés qui, selon lui, suivent des pratiques de bonne gouvernance, telles que des structures de gestion saines, des relations avec les employés, une rémunération du personnel et une conformité fiscale adéquates, et à exclure du portefeuille du Compartiment les sociétés qui, selon lui, ne suivent pas de telles pratiques.

La proportion minimale des investissements du Compartiment utilisés pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement est de 90 %. Ces investissements comprennent des actions et des titres rattachés à des actions.

Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques promues sont l'empreinte carbone du Compartiment, son exposition à des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles, son exposition à des armes controversées et le non-respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

Les données qualitatives et quantitatives et les opinions de l'analyste sur les performances de l'entreprise pour chaque facteur opérationnel étudié sont collectées et organisées dans l'application ESG exclusive du Gestionnaire. Il est actuellement difficile de communiquer des chiffres suffisamment précis sur la proportion des données utilisées pour le Compartiment par le Gestionnaire. Celles-ci correspondent dès lors à des estimations.

Bien que le Gestionnaire ait une préférence pour les données officielles lorsqu'elles sont disponibles, les informations publiées par les émetteurs peuvent être sporadiques, ce qui nécessite de s'appuyer sur des estimations dans certaines circonstances. Ces estimations proviennent de fournisseurs de données tiers et, dans la mesure où les fournisseurs de données ESG tiers ont tous tendance à utiliser des méthodologies de notation différentes, cela peut entraîner des variations dans les données et un manque de cohérence.

Des versions traduites de la Section 1 « Résumé » sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.polencapital.com/global-equity-ucits>

